



Compte-rendu de débat

L'IA générative en entreprise : opportunité ou menace ?

Thème du débat

L'intelligence artificielle générative représente-t-elle une opportunité à saisir sans délai pour les entreprises, ou une menace dont il convient de mesurer les conséquences avant tout déploiement massif ? Ce débat contradictoire explore les dimensions économiques, sociales, éthiques et réglementaires de l'adoption de l'IA générative en milieu professionnel.

Informations générales

- **Date** : 8 avril 2026
- **Heure** : 21h00
- **Lieu** : Studios de la Maison de la Presse, Courbevoie
- **Format** : Débat contradictoire en personnel, organisé par le magazine Perspectives Économiques
- **Modératrice** : Léila Brossard, journaliste économique au magazine Perspectives Économiques

Participants

- **Marc-Antoine Duval** — Fondateur et PDG de Synergiq, start-up spécialisée dans l'intégration d'IA générative en entreprise. Défend une position favorable à l'adoption rapide et large de l'IA générative.
- **Corinne Beaumont-Soulier** — Sociologue du travail, chercheuse au Centre Laubier de Recherches Sociales, autrice de l'ouvrage « Le Travail à l'Épreuve des Algorithmes ». Défend une position critique et appelle à la prudence.



Format et règles du débat

Le débat est structuré autour de questions thématiques posées par la modératrice, Léïla Brossard, qui donne successivement la parole aux deux intervenants. Chaque participant est invité à exposer ses arguments, à réagir aux propos de l'autre et à répondre aux relances de la modératrice. Le débat se conclut par une déclaration de clôture de chaque intervenant. Aucune intervention du public n'est prévue dans ce format.

Arguments principaux de chaque participant

Marc-Antoine Duval

L'IA générative comme révolution industrielle incontournable

Marc-Antoine Duval ouvre le débat en affirmant que l'IA générative constitue « la révolution industrielle de notre décennie ». Il estime que les entreprises qui n'adoptent pas ces outils dès maintenant risquent de se retrouver dans la situation de Kodak face au numérique. Il s'appuie sur des observations de terrain auprès de PME et ETI accompagnées par Synergiq, faisant état de gains de productivité de 20 à 40 % sur les tâches cognitives répétitives telles que la rédaction de rapports, l'analyse de données ou le service client.

Un exemple concret de gains de productivité

Il cite le cas du cabinet de conseil Lévesque & Tessier (80 personnes), dont les consultants consacraient en moyenne 12 heures par semaine à la production documentaire. Après déploiement des outils Synergiq, ce temps est tombé à 5 heures, soit 7 heures gagnées par consultant et par semaine. Ce temps libéré a été réinvesti dans la relation client, la réflexion stratégique et le mentorat des profils juniors, entraînant une hausse de 15 % du chiffre d'affaires par consultant en un an.

La destruction créatrice comme dynamique historique

Marc-Antoine Duval rappelle que chaque révolution technologique a détruit des emplois tout en en créant de nouveaux. Il cite l'émergence de métiers inexistant il y a trois ans, comme le prompt engineer ou l'architecte IA, et souligne que Synergiq est passé de 8 à 45 salariés en deux ans. Il conteste la corrélation établie par Corinne Beaumont-Soulier entre IA et baisse des embauches juniors, invoquant d'autres facteurs explicatifs tels que le ralentissement économique post-2023 et les tensions sur les marges.

**Anticiper plutôt que subir**

Il soutient que c'est précisément parce que la transformation va vite qu'il faut l'anticiper. Les entreprises ayant pris le sujet à bras le corps dès 2024 gèrent mieux la transition : elles ont formé leurs équipes, identifié les tâches augmentables et fait évoluer les fiches de poste. À l'inverse, celles qui ont attendu se retrouvent dans l'urgence, ce qui favorise les plans sociaux.

Sur les biais algorithmiques

Il reconnaît l'existence des biais dans les modèles d'IA, mais fait valoir que les humains sont eux-mêmes biaisés, souvent davantage que les machines. L'avantage de l'IA réside selon lui dans la possibilité d'auditer, de mesurer et de corriger ces biais de manière systématique. Il mentionne le développement par Synergiq d'un module d'audit automatique détectant les biais de genre, d'origine et d'âge dans les contenus générés.

Sur la régulation

Il se dit favorable à une régulation, mais plaide pour qu'elle soit intelligente et proportionnée », sans freiner l'innovation. Il s'inquiète du retard européen en citant un rapport de la Fondation Marnesac-Prestige indiquant que l'investissement en IA en Europe ne représente que 11 % de l'investissement mondial, contre 43 % aux États-Unis.

Sur la souveraineté numérique

Il reconnaît la dépendance aux modèles américains comme un problème réel et affirme travailler avec des modèles européens lorsqu'il est possible, citant le consortium Galilée et le projet Éclipse. Il estime toutefois que priver les entreprises des meilleurs outils au nom de la souveraineté les condamnerait à un désavantage compétitif, et que la vraie souveraineté se construit par l'investissement dans ses capacités propres.

Sur la formation

Il considère la formation comme « la clé de tout » et indique que chaque déploiement Synergiq inclut un volet formation d'au moins 40 heures par collaborateur, couvrant la pensée critique face aux outputs de l'IA, l'identification des hallucinations et la compréhension des limites de l'outil. Il appelle à un « plan Marshall de la formation à l'IA », massif et rapide, déplorant que les OPCO financent les formations catalogue ayant deux ans de retard sur la réalité technologique.

Corinne Beaumont-Soulier



Un scénario déjà vu : le risque de répétition des dégâts sociaux

Corinne Beaumont-Soulier ouvre le débat en établissant un parallèle avec l'ubérisation d'il y a dix ans : les mêmes promesses de productivité et d'efficacité, suivies cinq ans plus tard de dégâts sociaux. Elle souligne que cette fois, ce ne sont plus les travailleurs peu qualifiés qui sont concernés, mais les cadres, rédacteurs, analystes et créatifs, soit des millions d'emplois qualifiés.

La disparition des postes d'entrée

Elle s'appuie sur une étude publiée par le Centre Laubier en janvier, montrant que dans les secteurs fortement exposés à l'IA générative, les embauches de profils juniors ont chuté de 22 % en deux ans. Elle soutient que la tentation de réduire les effectifs lorsque la productivité augmente est « humaine et capitaliste », et que le discours sur le réinvestissement du temps gagné reste souvent théorique.

La question du rythme de transformation

Elle conteste l'argument de la destruction créatrice schumpétérienne en soulignant que le rythme de cette transformation est sans précédent. Là où la révolution industrielle classique s'est déroulée sur des décennies, laissant le temps aux travailleurs de se reconvertir, la transformation actuelle s'opère en quelques mois. Elle note par ailleurs que les nouveaux métiers cités (prompt engineer, etc.) ne concernent qu'une fraction des travailleurs déplacés, et que ces métiers sont eux-mêmes déjà en voie d'automatisation.

La nécessité d'une réponse collective et politique

Elle estime que la responsabilité ne peut pas reposer uniquement sur les entreprises individuelles. Face à une transformation systémique de l'emploi qualifié, elle appelle à une politique publique, une vision d'ensemble et des filets de sécurité, plutôt que de laisser chaque PME se débrouiller seule avec des prestataires privés.

Les limites de l'AI Act européen

Elle reconnaît que l'AI Act constitue un premier pas intéressant sur la classification des risques, mais regrette qu'il a été conçu avant l'explosion des IA génératives grand public. Il encadre principalement la reconnaissance faciale, le scoring social et le recrutement automatisé, mais ne traite pas de l'impact macroéconomique, de la transformation des métiers ni du partage de la valeur. Elle soulève la question de la captation des gains de productivité : lorsqu'un outil à 30 euros par mois remplace le travail de cinq personnes, c'est l'entreprise et l'éditeur américain qui en bénéficient, pas le salarié déplacé.



Les biais algorithmiques comme problème fondamental

Elle considère les biais comme un problème largement sous-estimé. Les modèles génératifs, entraînés sur des corpus reflétant les biais historiques de nos sociétés, les injectent dans les processus décisionnels des entreprises sans que celles-ci en soient conscientes. Elle cite des cas documentés au Centre Laubier où des synthèses automatiques minimisaient systématiquement les contributions des femmes en réunion, ou simplifiaient les propos de locuteurs avec un accent étranger.

La souveraineté numérique au-delà du modèle

Sur ce point, elle rejoint partiellement Marc-Antoine Duval sur le rejet du protectionnisme, mais élargit la notion de souveraineté : il ne s'agit pas seulement de savoir qui fabrique le modèle, mais aussi qui possède les données d'entraînement, qui fixe les normes de sécurité et qui décide des filtrages. Elle alerte sur le fait qu'une entreprise française qui envoie ses comptes-rendus et données stratégiques à un modèle hébergé outre-atlantique externalise une partie de son intelligence collective.

La formation et la dépendance cognitive

Elle soutient l'idée d'un plan de formation ambitieux, mais pose la question de sa finalité. Former à utiliser l'IA est une chose ; former à comprendre ce que l'on perd en déléguant sa cognition à une machine en est une autre. Elle observe chez ses étudiants de master une capacité à produire des analyses brillantes avec l'outil, mais une chute vertigineuse du niveau de raisonnement autonome en trois ans. Elle s'interroge sur la capacité à détecter les erreurs subtiles de l'IA lorsque les professionnels ne maîtrisent plus les processus sous-jacents.

Interactions et réponses

Sur les gains de productivité et l'emploi junior

En réponse à l'exemple du cabinet Hérault & Tessier cité par Marc-Antoine Duval, Corinne Beaumont-Soulier conteste le discours sur le réinvestissement du temps gagné, qu'elle qualifie de « discours officiel ». Elle oppose à cela les données du Centre Laubier montrant une baisse de 22 % des embauches juniors dans les secteurs exposés. Marc-Antoine Duval rétorque que cette étude confond corrélation et causalité, en attribuant à l'IA des évolutions qui s'expliquent aussi par le contexte économique général.



Sur la destruction créatrice et le rythme de transformation

Marc-Antoine Duval invoque la dynamique schumpétérienne de destruction créatrice pour relativiser les pertes d'emplois. Corinne Beaumont-Soulier juge cet argument « dangereux dans ce contexte », en raison du rythme inédit de la transformation, qui ne laisse pas le temps aux travailleurs de se reconvertir. Elle ajoute que les nouveaux métiers évoqués sont eux-mêmes déjà menacés par la génération suivante d'IA.

Sur les biais et le module d'audit

Lorsque Marc-Antoine Duval présente le module d'audit de biais développé par Synergiq comme une solution, Corinne Beaumont-Soulier retourne l'argument contre lui : la nécessité d'un outil supplémentaire pour corriger les problèmes du premier illustre selon elle une « fuite en avant technologique ». Elle pose la question de savoir qui audite l'auditeur.

Sur la comparaison avec la calculatrice

Marc-Antoine Duval compare la crainte de la dépendance cognitive à l'IA avec les arguments anti-calculatrice des années 1980, estimant que les outils libèrent du temps cognitif pour des tâches de plus haut niveau. Corinne Beaumont-Soulier rejette cette analogie : la calculatrice automatise un processus mécanique à résultat vérifiable, tandis que l'IA générative automatise des processus créatifs et analytiques dont les résultats peuvent avoir « l'apparence de la justesse » tout en étant fondamentalement erronés. Elle cite des cas dans le secteur juridique où des mémoires contenaient des jurisprudences inventées par l'IA.

Questions du public

Ce débat ne comportait pas de session de questions ouvertes au public. Le format retenu était celui d'un échange contradictoire entre les deux intervenants, animé exclusivement par la modératrice.



Synthèse des positions

Marc-Antoine Duval

Marc-Antoine Duval défend une adoption rapide et volontariste de l'IA générative, qu'il présente comme une opportunité historique de transformation positive du travail. Pour lui, les gains de productivité sont réels, mesurables et déjà documentés sur le terrain. Il reconnaît les risques — biais, dépendance technologique, inadaptation du cadre réglementaire — mais estime qu'ils se gèrent mieux en avançant qu'en attendant. Il place la responsabilité de l'urgence de la transition sur les entreprises elles-mêmes, à condition qu'elles mettent l'humain au centre de leur stratégie d'adoption, investissent massivement dans la formation et anticipent les transformations de métiers plutôt que de les subir. À ses yeux, le vrai danger n'est pas l'IA, mais l'immobilisme face à elle.

Corinne Beaumont-Soulier

Corinne Beaumont-Soulier ne s'oppose pas à l'IA générative en tant que telle, mais appelle à ralentir le rythme de déploiement pour en mesurer les conséquences sociales avant qu'elles ne deviennent irréversibles. Elle pointe la disparition des postes d'entrée, la captation des gains de productivité par les seuls acteurs économiques dominants, les biais algorithmiques insuffisamment maîtrisés et la dépendance cognitive croissante des professionnels. Elle plaide pour une réponse collective et politique — régulation renforcée, filets de sécurité pour les travailleurs impactés, contribution des entreprises bénéficiaires au financement de la transition — et pour un modèle économique où la technologie sert un projet de société, et non l'inverse.



Conclusion

Ce débat met en lumière deux visions profondément différentes de la place que doit occuper l'IA générative dans l'économie et la société. Marc-Antoine Duval et Corinne Beaumont-Soulier s'accordent sur quelques points : la réalité des biais algorithmiques, la nécessité d'une régulation (même si leurs conceptions divergent), l'importance de la formation professionnelle et le caractère problématique de la dépendance aux modèles américains. Ces convergences partielles ne masquent pas des désaccords de fond persistants sur l'urgence de l'adoption, la répartition des responsabilités entre acteurs privés et puissance publique, la comparabilité avec les révolutions technologiques passées et la capacité des mécanismes de marché à gérer seuls les externalités sociales de cette transformation. La tension entre enthousiasme entrepreneurial et prudence sociologique, relevée par la modératrice en conclusion, résume bien l'état du débat : ni le tout-technologie ni le refus du changement ne font consensus, et la question du rythme et des conditions d'adoption de l'IA générative reste entière.

Jeremy.ai